

DESCRIPTION

DE

NOUVEAUX STENUS ET CALLIDIUM

FRANÇAIS ;

Par M. Louis BEDEL,

Membre de la Société entomologique de France.



Avant de décrire un *Stenus* nouveau du groupe de l'*Ater* Manh., je ne crois pas inutile de donner ici la liste des espèces qui le composent et de dresser un tableau synoptique des caractères remarquables propres aux tibias postérieurs des mâles de ce groupe, caractères qui avaient échappé à Erichson, et dont je dois la connaissance à l'amabilité de M. Ch. Brisout de Barneville.

GROUPE DU STENUS ATER (1).

Pénultième article des tarses non bilobé. — Abdomen rebordé latéralement. — Elytres glabres, sans taches jaunes. — Pattes noires. — Pronotum ayant au milieu un fin sillon

(1) C'est à tort que le *Stenus asphaltinus* Er. est généralement placé dans ce groupe dont il s'éloigne par l'absence de carènes à la base des segments dorsaux et sa couleur submétallique. Quant au *S. hispanicus* Mots., Moscou, 1849. 85, que l'auteur compare à l'*Ater*, il s'en sépare tout d'abord par les 2^e et 3^e articles des antennes égaux en longueur. Peut-être est-il plus voisin du *Buphthalmus*, mais son insuffisante description ne dit rien de la sculpture des premiers segments dorsaux.

longitudinal qui n'atteint ni la base, ni le bord antérieur.— Premiers segments dorsaux de l'abdomen marqués à la base de trois petites carènes, la médiane plus saillante que les autres.

SYNOPSIS DES ESPÈCES D'APRÈS LES CARACTÈRES DES ♂.

- A. Tibias postérieurs ♂ simples.
- B. Segments inférieurs de l'abdomen 1-5 carénés au milieu — 6° impressionné à la base. . . . 1 *Juno* F.
- B' Segments inférieurs 1-5 sans carène médiane — 6° uni à la base. . . . 4 *Barnevillei*.
- a. Tibias postérieurs ♂ anormaux.
- b. Armés d'un éperon au côté interne.
- c. Impressions des segments inférieurs de l'abdomen garnies latéralement de longs poils jaunes. . . . 2 *calcaratus* (1) Scriba.
- c' Pubescence des segments inférieurs de l'abdomen médiocre, uniforme. 3 *intricatus* Er.
- b' Légèrement sinués et subanguleusement dilatés au tiers postérieur du côté interne. . . . 5 *ater* Manh.

1. *Stenus Barnevillei* L. Bedel.

Ater, palporum articulis 1° toto, secundo partim testaceis; prothorace oblongo, subtiliter canaliculato, canalicula abbreviata; elytris inæqualibus, prothorace latioribus, fortius rugose punctatis, punctorum interstitiis subnitidis; segmentis 1-5 abdominis supra a basi tricarinulatis, carinula media præsertim prominula; ♂ infra segmento 3° apice tenue subimpresso, 4° apice fossulato, 5° toto fossulato, fossulis lævigatis, 6° angulatim profunde exciso; tibiis posticis simplicibus.—Long. 4,3 millim.

(1) Je ne connais pas en nature le *S. calcaratus* Scriba, Berliner Ent. Zeit. 1864, 380, mais je ne doute pas qu'il ait, comme le *Juno*, trois carènes à la base des segments dorsaux; la description est muette à cet égard.

Entièrement noir, sauf le premier article des palpes maxillaires qui est testacé, ainsi qu'une partie du 2°. Tête large, rugueusement ponctuée, bisillonnée; sillons réunis en avant, leur intervalle légèrement convexe. Antennes médiocres de longueur; articles 1-2 égaux, ovoïdes; 3° notablement plus long que le 4°; 7° élargi au sommet, un peu plus court que le 6°, plus long que le 8°; 9-11 graduellement et faiblement dilatés en massue. Prothorax subinégal, oblong, marqué d'un faible sillon longitudinal qui n'atteint ni la base, ni le bord antérieur, rugueusement ponctué, plus fortement que la tête. Elytres glabres, plus larges et un peu plus longues que le prothorax, ponctuées rugueusement de même; les intervalles de la ponctuation brillants à un fort grossissement; le long de la suture deux inégalités peu saillantes; suture assez brillante. Segments supérieurs de l'abdomen couverts d'une ponctuation forte et assez serrée sur les premiers, plus écartée et plus fine vers l'extrémité; chacun des 5 premiers marqué à la base de trois petites carènes assez courtes, espacées; la médiane plus sensible que les autres.

♂ Cuisses postérieures non renflées; tibias postérieurs pubescents au côté interne, simples, seulement un peu sinués avant l'extrémité. Segments inférieurs de l'abdomen couverts d'une pubescence peu serrée, médiocre de longueur, égale; les 2 premiers unis; le 3° marqué au sommet d'un petit trait lisse; 4° avec une fossette lisse et unie, bien marquée, à bords tranchants, allant du bout du segment au milieu de sa longueur, un peu rétrécie d'arrière en avant; 5° avec une profonde fossette lisse, à fond uni, occupant presque toute la longueur du segment; bords latéraux de la fossette coupants, un peu relevés; bord apical du segment légèrement échancré entre les côtés de la fossette; extrémité du 6° segment profondément échancrée en angle aigu; 7° marqué au sommet d'une petite échancrure arrondie.

Très-voisin de l'*Intricatus* Er., dont il diffère uniquement par sa forme un peu moins large, les intervalles de la ponctuation des élytres plus brillants, les antennes peut-être un peu plus courtes et les caractères du ♂. Chez l'*Intricatus* ♂, les tibias postérieurs sont armés d'un éperon au

côté interne ; l'impression du 4^e segment inférieur est plus large et la fossette du 5^e offre une dépression transversale bien nette avant l'extrémité. Au contraire, chez le *Barnevillei* ♂, les tibias postérieurs sont inermes, l'impression du 4^e segment est moins développée et plus rétrécie en avant, le fond de la fossette du 5^e est uni et sans impression.

J'ai pris cette espèce à Fontainebleau, au bord d'une mare de la forêt, en avril.

Je me fais un plaisir de la dédier à M. Ch. Brisout de Barneville, que je ne saurais trop remercier de ses précieuses communications.

2. *Callidium* (*Rhopalopus*) *Varini* L. Bedel.

♂ *Niger, subopacus, elytris paulisper antice nitidulis, femorum clava tota rufo-ferruginea ; antennarum articulis nitidis, 3-10 apice acute spinosis ; pronoto convexiusculo, lateribus rotundato, disco irregulariter tri-callosa ; scutello lævigato, elongato ; elytris elongatis, fortius antice punctato-rugosis, posterius tenue rugulosis. — Long., 12,5 mill. ; — lat. maxima elytrorum, 4 mill.*

♂ Tête noire, mate et rugueuse ; palpes ferrugineux à l'extrémité ; antennes noires, à peine pubescentes, brillantes sur les trois premiers articles surtout ; 1^{er} article en massue, oblong ; 2^e très-court ; 3^e d'un tiers plus long que le 4^e, sub-épineux à l'angle interne seulement ; 4^e épineux à l'angle interne, seulement aigu à l'angle externe, à peine moins long que les suivants qui croissent progressivement, mais faiblement de longueur ; 5-9 munis à chaque angle supérieur d'une épine aiguë ; 10^e épineux seulement au sommet externe ; 11^e égal au précédent, obliquement comprimé avant l'extrémité. Pronotum d'un noir mat, couvert d'une fine pubescence noire et de rugosités d'autant plus serrées qu'elles sont plus latérales, laissant sur le disque trois plaques longitudinales lisses, mal délimitées, n'atteignant ni la base, ni le bord antérieur, latérales parfois interrompues ; dos du prothorax à peine convexe, mais moins déprimé que chez le *C. femoratum* ; côtés arrondis, leur plus grande largeur un peu avant le milieu, assez brusquement rétrécis en ar-

rière et formant un angle émoussé peu sensible ; base étroitement relevée dans toute sa longueur. Écusson noir, lisse, allongé. Élytres à peine plus larges à la base que la plus grande largeur du pronotum, allongées, coupées droit à la base, à angles huméraux bien marqués, arrondis au sommet ; subparallèles dans leur premier tiers, très-légerement dilatées en arrière à partir du second, et laissant dès lors paraître le rebord latéral ; terminées chacune en forme d'ogive ; ponctuation irrégulière, forte et rugueuse sur le premier tiers, à intervalles un peu brillants ; ruguleuses en arrière, les rugulosités assez obsolètes aux environs de la suture ; couleur d'un noir foncé en avant, un peu plus claire vers l'extrémité.

Dessous peu pubescent, noir, peu brillant, excepté sur l'abdomen. Prosternum étroit, mésosternum saillant entre les hanches intermédiaires. Cuisses renflées en massue, les postérieures surtout ; noires à la base, d'un roux ferrugineux, depuis le commencement de la dilatation jusqu'à l'extrémité ; tibias noirs, arqués, progressivement mais faiblement élargis de la base au sommet ; tarsi bruns, derniers articles roussâtres, 1^{er} plus long que le 2^e, 1-3 garnis en dessous de brosses de poils jaunes.

Ce *Callidium*, dont je ne connais que le ♂, appartient à la division des *Rhopalopus*, ainsi qu'elle est caractérisée dans le *Genera* de M. Lacordaire ; il se rapproche un peu des *Semanotus* par ses plaques prothoraciques ; mais les relations de longueur des premiers articles antennaires l'en éloignent forcément. Il est intermédiaire entre le *C. clavipes* F. et le *C. femoratum* Lin. Il rappelle le premier par ses antennes épineuses, mais sa taille et sa coloration l'en séparent au premier coup-d'œil. Analogue par la disposition de ses couleurs au *C. femoratum*, il était souvent confondu avec lui, mais s'en distingue facilement par ses antennes épineuses, plus brillantes et moins pubescentes, son pronotum plus large, moins déprimé, orné de plaques longitudinales, lisses ; son écusson allongé, brillant ; ses élytres bien plus allongées, à ponctuation antérieure bien plus forte et ses genoux ferrugineux au sommet.

Le ♂ du *Varini* a le 5^e segment abdominal large, échancré au sommet, et offre en dessus un petit segment

supplémentaire. Chez la ♀ du *Femoratum*, les antennes sont beaucoup moins longues et leurs deux derniers articles deux fois moins longs que les correspondants chez le ♂; le dernier segment abdominal est bien plus étroit et arrondi. Il est probable que les mêmes caractères se retrouvent chez la ♀ du *Varini*.

J'ai pris cette espèce au mois de juin, à Fontenay-aux-Roses, près Paris; plusieurs individus ont été rencontrés à St-Germain-en-Laye (collections de MM. Ch. Brisout de Barneville, Grenier, Lartigue, Lavergne de la Barrière, etc.); il habite également le midi de la France, et je crois que notre regretté collègue le D^r Aubé en possédait un individu d'Italie.

Je suis heureux de dédier ce beau Longicorne à mon excellent collègue M. Th. Varin, en souvenir de l'aimable accueil qu'il a bien voulu me faire lorsque j'ai commencé à m'occuper d'entomologie.



DESCRIPTIONS

DE

COLÉOPTÈRES NOUVEAUX

D'EUROPE ET CONFINS ;

Par M. J. DESBROCHERS DES LOGES.



1. *Berosus corsicus* Desbrochers des Loges (1869).

Ovalis, convexus, parum nitidus, antennis palpisque pallide testaceis; capite nigro-viridi, crebre punctato, postice carinulato; prothorace obscure subviridi-testaceo, in medio brunneo, obsolete carinato, parum crebre punctato; scutello nigro crebre punctato; elytris ovalibus postice valde dilatatis, obscure viridi-testaceis confuse brunneo maculatis, sulcato-striatis, interstitiis latis, subplanis, disperse irregulariter punctatis; corpore subtus nigro; pedibus læte testaceis. — Long. 4 1/2 millim. — Larg. 2 1/2 millim.

Ajaccio. Découvert par M. Kozirowicz, qui a bien voulu m'en céder un exemplaire.

La couleur sombre de cette espèce, sans reflets verdâtres métalliques ou pourprés, sa forme très-large en arrière, la ponctuation peu serrée de la tête et du prothorax, ses stries en forme de sillons, plus profondes vers la suture, ses intervalles larges, irrégulièrement et éparsement ponctués, ne permettront pas de la confondre avec les autres *Berosus* européens à élytres non prolongées en pointe à l'extrémité.

2. *Hoplia pilifera* (♂) Desbrochers des Loges (1869).

H. philantho affinis, supra brunnea, infra et in pygidio argenteo-subvirescente squamosa; prothorace angulis anticis minus acutis, extus haud sinuatis, in medio piloso, lateribus subvirescenti-squamulato; elytris breviter griseo-pilosulis; unguis integris. — Long. 8-9 millim. — Lat. 4 1/2 millim.

Extrêmement voisine de l'*H. philanthus* et de même couleur en dessus; elle en est véritablement distincte par plusieurs caractères.

Tête conformée à peu près comme chez l'*H. philanthus*; palpes plus allongés, plus acuminés.

Prothorax moins anguleux latéralement, sans échancrure latérale avant les angles antérieurs qui sont émoussés et bien moins avancés; à pubescence non visiblement squamiforme sur le disque, mélangée sur les côtés d'écaillottes d'un gris-jaunâtre et d'un nacré-verdâtre.

Ecusson subogival, peu largement arrondi au sommet.

Elytres plus longues que chez l'*H. philanthus*, couvertes de petits poils grisâtres semi-dressés; pygidium ainsi que tout le dessous couvert d'une couche très-dense d'écaillottes à peine allongées, d'un nacré verdâtre; ongles fendus.

Anatolie (ma collection).

3. *Cetonia subpilosa* Desbrochers des Loges (1869).

Submicans-viridis, supra breviter, infra longissime densiusque pilosa; epistomate brevior angulis rotundatis in medio sinuato bielevatoque; prothorace longiore, dense lateribus rugosius punctato, in medio linea laevi notato; scutello apice rotundato; elytris non rugulosis, sat dense semicatenulato-impressis; mesosterno obtriangulari. — Long. 17 millim. — Lat. 9 millim.

Cette espèce, par la forme du mésosternum et la couleur, se rapproche de la *C. viridis*. Elle en diffère par les caractères suivants :

Tête plus courte, avec le chaperon moins parallèle latéra-

lement, marqué d'une impression plus profonde de chaque côté, pubescente au fond, presque en forme de sillon longitudinal; à angles largement arrondis et à bord plus sensiblement relevé dans son milieu en forme de deux petites dents; les palpes et les antennes noirs, ces dernières avec le premier article seul d'un vert bronzé.

Prothorax moins transversal, moins fortement sinué de chaque côté de la base, rugueux sur le disque, surtout dans sa moitié antérieure (cette rugosité formée de demi-chainons peu réguliers), avec une ligne lisse paraissant un peu élevée au milieu.

Ecusson évidemment arrondi au sommet.

Elytres non rendues rugueuses par une très-fine ponctuation dans leur portion circum-latérale, mais marquées d'impressions nombreuses en forme de demi-chainons plus réguliers que ceux du prothorax; à calus subapical bien moins saillant, avec une large impression juxta-suturale bien marquée et prolongée dans la deuxième moitié postérieure.

Pygidium à impressions plus confuses entremêlées d'une fine ponctuation; saillie du mésosternum à peine plus avancée que les cuisses, subtronquée et un peu relevée à la base, fortement rétrécie latéralement et affectant ainsi la forme d'une enclume; pubescence roussâtre, très-touffue en dessous sur la poitrine, l'extrémité du ventre, le pygidium, le dedans des pattes intermédiaires et postérieures, plus courte mais très-visible sur tout le dessus. Le prothorax et les élytres sont marqués, en outre, de quelques taches irrégulières blanchâtres.

Syrie (ma collection).

4. **Cardiophorus convexithorax** Desbrochers des Loges (1869).

Modice elongatus, nitidus, tenuiter griseo-tomentosus, niger tibiis tarsisque obscure-testaceis; antennis subfiliformibus; prothorace valde convexo longitudine paululum latiore, lateribus rotundatus, vix inaequaliter punctulato; elytris subparallelis, anterieus valde convexis,

regulariter striatis, interstitiis subplanis; unguibus simplicibus. — Long. 6 1/2 millim. — Lat. 2 1/4 millim.

Oblong, assez allongé, très-convexe, d'un noir d'ébène avec un léger reflet bronzé, à pubescence grisâtre assez brillante; antennes entièrement d'un noir foncé; pattes d'un testacé brunâtre, les cuisses et les trochanters postérieurs d'un brun de poix.

Tête très-densément et finement pointillée; bord antérieur du front en demi-cercle, vu de dessus, étroitement élevé.

Antennes assez grêles, à 2^e article d'un tiers plus court que le suivant.

Prothorax un peu plus large que long, très-bombé, visiblement arrondi latéralement, plus rétréci en avant qu'en arrière; à angles postérieurs peu allongés, subaigus; à ponctuation double, inégale surtout latéralement; brusquement déclive en arrière par suite de la dépression basilaire peu étendue.

Ecusson subtransversal.

Élytres à peu près de la largeur du prothorax, très-convexes dans leur moitié antérieure, à stries bien marquées; à intervalles presque plans, densément pointillés, un peu plus fortement que le prothorax; subparallèles dans leurs deux premiers tiers, acuminées de ce point au sommet.

Ongles des tarsi simples.

Syrie (ma collection).

Cette espèce, par ses ongles simples, la ponctuation du prothorax à peine inégale, les dimensions de ce segment et son reflet un peu bronzé se rapproche beaucoup du *C. Kiesenwetteri*; elle en diffère par la fine ponctuation du prothorax, la coloration des pattes et la forme bien plus convexe.

Le *C. maculicrus* décrit ci-après a aussi les cuisses tachées de noir, mais la ponctuation du prothorax est plus inégale, les intervalles des élytres sont convexes, etc.

5. **Cardiophorus maculiferus** Desbrochers des Loges (1869).

Parum elongatus, niger, tibiis, tarsi antennarumque

basi testaceis; antennis subfiliformibus; prothorace antice parum attenuato, inæqualiter punctato; elytris lateribus arcuatis, striis profundis, interstitiis angustis, convexis; unguibus simplicibus.

Oblong, presque glabre, d'un brun-noir luisant, avec la base des antennes et les pattes d'un roux testacé; cuisses rembrunies dans leur milieu.

Tête à pubescence grisâtre, à peine convexe, subimpressionnée au milieu, à ponctuation fine peu régulière; rebord frontal obtusément arrondi.

Antennes à 2^e article un peu moins long que le 3^e; celui-ci plus allongé que le suivant.

Prothorax un peu plus long que large, à ponctuation fine, double, serrée; régulièrement arqué latéralement, à peine plus rétréci en avant qu'à la base, déprimé mais non brusquement en arrière, à angles postérieurs non carénés, peu allongés, émoussés au sommet, non divergents.

Elytres convexes, deux fois et demie environ plus longues que larges, un peu plus de deux fois plus longues que le prothorax, à épaules très-effacées, de la largeur à peu près de la base du prothorax à leur base, s'élargissant arcuément vers le milieu, leur plus grande largeur égalant la plus grande largeur du prothorax, rétrécies peu à peu vers le sommet, acuminées au bout; stries profondes, ponctuées; intervalles convexes, étroits, densément pointillés.

Dessous à ponctuation fine, peu profonde, serrée; extrémité du dernier segment abdominal rougeâtre.

Pattes médiocres; crochets des tarsi sans dents.

Corse; communiqué par M. Bellier de la Chavignerie.

Cette espèce, par ses ongles simples et la ponctuation inégale de son prothorax, appartient à la section I^{re}, s.-section II (aa) du système de M. Candèze. Le dernier de ces deux caractères l'éloigne des *C. Kiesenvetteri*, *tenellus*, *hipponensis*, etc.; elle doit être ajoutée à la suite du *C. vestigialis* dont elle diffère par la structure des élytres et la couleur des pattes.

Var. ? *Belonis*. — J'ai vu dans la collection de M. Raffray deux individus d'un petit *Cardiophorus* recueilli dans l'île de Malte par M. Belon, paraissant différer de l'exemplaire

décrit ci-dessus et que malheureusement je n'ai plus entre les mains, par le 2^e article des antennes plus court, celles-ci d'un testacé brunâtre à la base, le prothorax moins allongé, subparallèle, non dilaté latéralement, les élytres subparallèles dans leurs deux premiers tiers, légèrement et assez brièvement acuminées de ce point au sommet. Les cuisses sont tachées de brun et la ponctuation du prothorax est double. Serait-ce une simple variété du *C. maculicrus* ?

6. *Cardiophorus hipponensis* Desbrochers des Loges (1869).

Subplumbeo-niger, griseo-tomentosus, trochanteribus pedibusque totis pallide flavis; antennis brunneis subdentatis; prothorace angustiore, lateribus arcuato longitudine latitudini subæquali, æqualiter punctato; elytris thorace triplo longioribus, subparallelis, intervallis convexis; unguibus simplicibus. — Long. 6 millim. — Lat. 1 2/3 millim.

D'un noir à reflet légèrement bronzé, assez densément pubescent de gris; pattes entièrement d'un jaune testacé clair, ainsi que les trochanters et parfois une partie des hanches.

Tête subconvexe en arrière, densément pointillée.

Antennes assez grêles, brunes, dentées à partir du 3^e article; 2^e sensiblement plus petit que le suivant; dernier oblong, un peu plus court que le pénultième.

Prothorax un peu moins large que les élytres (au moins chez mon exemplaire qui est un ♂), arrondi latéralement, à peu près aussi long que large, un peu plus rétréci en avant qu'à la base, à peine sinué en avant des angles postérieurs qui sont un peu aigus, triangulaires, un peu prolongés, non divergents; stries latérales basilaires assez courtes; ponctuation subégale, très-serrée.

Ecusson sillonné longitudinalement.

Elytres trois fois environ aussi longues que le prothorax, à épaules saillantes mais arrondies, subparallèles dans leur première moitié, peu fortement atténuées ensuite; à stries bien marquées, très-finement ponctuées, à intervalles convexes.

Dessous très-finement et très-densément ponctué-subalutacé.

Pattes grêles, ongles simples.

Bône (Algérie). Ma collection.

Cette espèce, par les ongles de ses pattes non dentés et la ponctuation du prothorax non entremêlée de points plus gros, appartient à la section 1^{re} et à la division II (A, a, ++) du système de M. Candèze, et doit prendre place à côté du *C. tenellus*; la forme des élytres est tout autre, les tarses bien plus clairs. Le *C. Kiesenwetteri* a les pattes brunes, le prothorax assez fortement ponctué; les *C. rufipes* et *vestigialis*, très-différents d'ailleurs, ont les tarses noirs.

7. **Cardiophorus mauritanicus** Desbrochers des Loges (1869).

Niger, parallelus, vix pubescens; antennis brunneis, articulo 3° elongatiore; prothorace subquadrato, lateribus a basi ultra medium subampliato, ante angulos posticos haud perspicue constricto; tenuiter subinæqualiter punctulato; elytris subparallelis, post tertiam partem sat obtuse attenuatis, interstitiis convexis; unguibus simplicibus. — Long. 7 millim. — Lat. 1 3/4 millim.

Cette espèce a les plus grands rapports avec le *C. melampus* et peut être facilement confondue avec lui; elle en diffère par le troisième article des antennes plus long relativement, d'un tiers au moins plus allongé que le deuxième; la ponctuation du prothorax plus serrée, moins inégale; le prothorax presque parallèle latéralement, un peu élargi subrectilinéairement en avant au lieu d'être rétréci en courbe plus ou moins marquée vers cet endroit, non arrondi latéralement, les élytres plus parallèles et bien moins acuminées au bout.

Algérie. Ma collection.

8. **Cardiophorus pusillus** Desbrochers des Loges (1869).

Sat angustus, niger pedibus testaceis; antennis totis

nigris, articulis minus elongatis; prothorace evidenter latitudine longiore, lateribus subparallelo æqualiter punctulato; elytris nigris, subcrenulato-sulcatis, interstitiis angustis, convexis; unguibus simplicibus. — Long. 5 millim. — Lat. vix 1 1/2 millim.

Assez semblable au *C. exaratus* et de la taille de cette espèce. Entièrement noir, avec une partie des cuisses, les tibias et les tarse plus ou moins testacés.

Antennes unicolores, médiocres, peu allongées, dépassant un peu seulement les angles prothoraciques postérieurs, à deuxième article d'un tiers à peine plus court que le troisième, tous les articles moins allongés que chez le *C. exaratus*.

Prothorax allongé, à peine dilaté latéralement, évidemment plus long que large, pas plus large que les élytres, couvert d'un pointillé extrêmement serré très-fin paraissant subégal, avec un sillon obsolète en arrière; peu convexe en dessus; angles postérieurs courts, nullement divergents, émoussés.

Elytres à stries médiocrement profondes, les intervalles subconvexes.

Le reste à peu près conformé comme chez le *C. exaratus*, dont il diffère par les antennes plus courtes dans toutes leurs parties, non ferrugineuses au sommet des articles, la ponctuation beaucoup plus dense du prothorax, uniforme, sans points plus gros parsemés çà et là, la longueur de ce segment qui chez notre espèce est plus long que large au lieu d'être plus large que long, non globuleux, subparallèle latéralement, les élytres de même couleur que le prothorax; tarse simples comme chez cette espèce.

Corse; un seul exemplaire de ma collection.

9. *Cardiophorus Senaei* Desbrochers des Loges (1869).

Oblongo-ovatus, niger, fulvescente-tomentosus, sat nitidus, tarsi elytrisque partim saltem rubro-testaceis; antennis gracilibus, nigris; prothorace subgloboso, longitudine latiore, lateribus valde rotundato-ampliato; elytris basi apiceque attenuatis, in medio arcuatis, sul-

cato-profunde-punctatis; interstitiis angustis convexissimis; unguibus basi evidenter dentatis. — Long. 6 1/2-7 millim. — Lat. 2 millim.

A peu près de la grandeur et de la forme du *C. asellus*. Noir, couvert d'une pubescence grisâtre un peu fauve, surtout sur le prothorax, avec les élytres entièrement ferrugineuses ou rembrunies sur une plus ou moins grande partie du disque; les antennes d'un ferrugineux obscur; cuisses et tibias en grande partie noirâtres; base des cuisses, genoux, base des tibias et les tarses beaucoup plus clairs.

Tête à peine convexe, très-densément et très-finement pointillée, avec une petite fossette longitudinale sur le vertex; front subarrondi, à bord étroitement relevé.

Antennes assez grêles, à articles obconiques allongés; le 2^e d'un tiers plus court que le suivant, qui est lui-même subégal au 4^e; le dernier plus étroit que le précédent, oblong allongé.

Prothorax presque aussi long que large, très-convexe, sensiblement rétréci antérieurement, visiblement arrondi latéralement et fortement rétréci vers la base, transversalement déprimé à celle-ci; à stries obliques bien visibles, assez longues; dans son milieu un fin sillon très-obsolète; angles postérieurs petits, obtus et courts, obtusément émoussés, nullement divergents; ponctuation subégale, très-fine et très-serrée.

Elytres de la largeur du prothorax ou un peu moins larges, un peu plus de deux fois plus longues que lui; ovales, arquées latéralement, rétrécies vers la base et plus sensiblement vers l'extrémité, peu acuminées au bout, à épaules nullement saillantes, à stries bien marquées, assez profondes, surtout antérieurement; intervalles convexes, à pointillé extrêmement fin.

Dessous très-densément et très-finement pointillé. Crochets des tarses évidemment dentés.

Facile à distinguer du *C. testaceus* par sa taille, le prothorax bien plus convexe, bien plus dilaté latéralement, les antennes plus grêles, à 1^{er} article noir en grande partie, à 2^e plus court comparativement; les élytres convexes, arquées latéralement, presque également rétrécies à la base

et au sommet (au lieu d'être atténuées de la base à l'extrémité et beaucoup plus acuminées), les stries peu profondes, les intervalles convexes.

Kustendjé : bords de la mer Noire ; deux exemplaires trouvés par le frère de notre collègue M. Sénac, auquel je suis heureux de le dédier.

10. *Cryptohypnus propinquus* Desbrochers des Loges (1869).

Subelongatus, parallelus, niger, pedibus ferrugineis, elytris obscure flavo 4-maculatis; prothorace lateribus parallelis, angulis posticis elytra ambientibus, non divaricatis; parce punctulato, in medio non carinato: elytris lateribus non arcuatis, longioribus.—Long. 3 2/3 mil. — Lat. vix 1 millim.

Cette espèce, voisine du *C. tetragraphus* par la coloration et les taches des élytres, s'en distingue facilement par sa forme parallèle bien plus allongée, le prothorax presque droit latéralement, les angles postérieurs non divergents, triangulaires, prolongés en arrière et embrassant les élytres, à carène interne peu marquée et très-courte ; la ponctuation de ce segment qui, au lieu d'être rugueux-ponctué, est couvert d'un pointillé fin et espacé et dépourvu de carène médiane ; les élytres déprimées sur le dos, non visiblement arquées latéralement, etc. Quant au *C. 4-pustulatus*, il est encore plus différent par sa convexité, la taille plus grande, son prothorax plus dilaté latéralement (ainsi que les élytres), à angles postérieurs très-divergents.

Corse (Ajaccio) ; découvert par M. Koziarowicz, qui a bien voulu, avec sa générosité ordinaire, m'en abandonner un individu.

11. *Athous nigerrimus* Desbrochers des Loges (1869).

Ater, nitidus, obscure pubescens, antennarum articulis basi tarsisque rufescentibus; fronte profunde excavata; antennis intus extusque dentatis, articulis oblongis basi pedunculatis; prothorace subdepresso; interstitiis

elytrorum perspicue densissime punctulatis; articulis 2° et 3° tarsorum sublamellatis. — Long. 17 millim. — Lat. 5 1/2 millim.

Oblong-allongé, d'un noir luisant, avec les antennes, moins la base des articles et les parties de la bouche d'un brun ferrugineux; genoux et extrémité des tarses de cette dernière couleur et d'une teinte plus claire.

Tête très-transversale, profondément et largement excavée sur le front, son bord antérieur abaissé, arrondi en demi-cercle et sinué latéralement vers les yeux; fortement et assez profondément ponctuée-serré. Yeux grands et convexes latéralement.

Antennes dépassant le bord postérieur du prothorax, à premier article du funicule obconique, arrondi au sommet, presque du double plus court que le suivant; celui-ci irrégulièrement triangulaire, plus court que le troisième; les articles 2-9 oblongs, graduellement plus allongés et pédonculés à leur base, subéchancrés extérieurement avant leur angle interne, au sommet: cet angle peu avancé, ce qui rend les antennes plus fortement dentées extérieurement qu'intérieurement; dernier article en fuseau très-allongé, évidemment plus long que le précédent et étranglé dans son dernier tiers, à pointe du sommet émoussée.

Prothorax plus large que long, faiblement rétréci subobliquement de la base au milieu, plus fortement et subsidieusement de ce point au sommet; couvert d'une ponctuation serrée, fine et peu profonde, plus forte latéralement; largement mais non brusquement déprimé avant la base, sans sillon apparent qu'une dépression latérale de chaque côté vers le milieu; peu convexe, bisinué et obtusément avancé au milieu au bord antérieur, dont le rebord est interrompu en cet endroit; étroitement et distinctement rebordé latéralement, fortement échancré au dessous des angles postérieurs qui sont émoussés, avec une petite échancrure vers la base de la carène avant leur sommet; cette carène tranchante, oblique, prolongée jusqu'au-delà du quart de la longueur; à pubescence hérissée, noirâtre, devenant brune par places, ne dissimulant pas le vernis du prothorax.

Ecusson plus long que large, subcordiforme, déprimé, densément pointillé.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, sinueusement et très-faiblement élargies en arrière, peu rétrécies et obtusément arrondies à l'extrémité; stries assez marquées, surtout à la base, mais peu profondes; les externes à ponctuation plus visible; intervalles subconvexes, couverts d'un pointillé très-serré bien visible.

Pattes assez allongées; articles 2-4 des tarsi sublamellés; ongles munis à la base d'une dent obtuse.

Alpes françaises, un seul (ma collection).

Très-distinct de l'*A. niger* par la conformation remarquable des antennes, de l'*A. mutilatus* par les intervalles des élytres très-évidemment pointillés, etc.

12. *Athous senethorax* Desbrochers des Loges, nov. sp.

Nigro-submetallicus, elytris læte castaneis, griseotomentosus; fronte arcuata parum impressa antice declivi; antennis nigris, intus ab articulo 3^o dentatis, 2^o 3^o fere duplo minore; prothorace tenuiter punctulato, latitudine paulo longiore, margine laterali reflexa, lateribus parum ampliatis, antice modice attenuato, angulis anticis acutis, posticis divaricatis, acutis, non carinatis, extus submarginatis, longe carinatis, scutello oblongo, subæneo; elytris prothorace latioribus, striis angustis certo situ vix perspicue punctatis; tarsis evidenter laminatis, articulo 4^o minutissimo. — Long. 10-11 millim. — Lat. 3 1/4 millim.

Hanovre.

Je possède deux individus de cette espèce: l'un des deux à prothorax un peu plus long, moins rétréci en avant et plus arrondi dans le milieu, à angles postérieurs un peu moins divergents, me semble être une ♀.

Il est possible qu'elle ait été confondue avec la var. *scrutator* Gyll. de l'*A. niger*: de nombreux caractères l'en éloignent. Le reflet bronzé-verdâtre du prothorax qui, joint à son rebord entier subcanaliculé, le fait ressembler à celui d'un *Corymbites*, sa forme comparativement étroite et subdéprimée, sa ponctuation très-fine, ses angles antérieurs étroitement relevés en une sorte de petite dent, les posté-

rieurs plus prolongés, bien plus minces et très-divergents, le manque de sillon médian; l'écusson bien moins détaché dans son pourtour, les stries fines et enfin la taille inférieure.

13. *Athous conicicollis* Desbrochers des Loges, nov. spec.

♂ *Subellipticus, subplumbeo-niger, cinereo pubescens, ore, macula parva intra-humerali, margine inferiore elytrorum abdominisque rubro-luteis, pedibus obscure ferrugineis; fronte leviter impressa, antice subtruncata, margine laterali paululum elevata, creberrime punctata; antennis nigris, sat gracilibus, articulo 3° 2° sesquilon-giore, 4° que sesquibreviore, 2 ultimis subæqualibus; prothorace convexo, conico, latitudine evidenter longiore, antice lateribus subsinuato, angulis anticis apice truncatis, posticis oblique productis, extus a latere non perspicue sinuatis infra subtruncatis; scutello oblongo; elytris thorace fere triplo longioribus, a basi ad apicem sensim attenuatis; striis tenuibus parum profundis; interstitiis latis vix convexis, disperse punctulatis; tarsis articulo 4° minuto. — Long. 12 millim. — Lat. 3 millim.*

Cet *Athous* se rapproche de l'*A. vittatus* par la proportion relative des articles des antennes et le quatrième article des tarsi très-petit, emboîté par le précédent; celles-là sont plus allongées dans toutes leurs parties, noires, à peine étroitement brunâtres au sommet; le front est un peu plus abaissé en avant, ce qui le fait paraître plus relevé latéralement. Mais ce qui distingue surtout cette espèce (outre la coloration, qui a un reflet plombé-verdâtre), c'est la forme du prothorax fortement élargi subrectilinéairement du sommet à la base, et d'un bon tiers plus large à celle-ci, avec les angles antérieurs un peu saillants latéralement et tronqués au bout, l'écusson allongé et les élytres de tout autre forme, atténuées presque dès la base au lieu d'être subparallèles au moins dans leurs deux premiers tiers.

Alpes françaises (ma collection).

14. **Athous pallidipennis** Desbrochers des Loges, nov. spec.

Elongatus, angustus, fulvescente tomentosus, pallide testaceus, prothoracis disco abdomineque plus minusve fuscis; fronte leviter impressa, margine haud perspicue reflexa in medio leviter arcuata; minus crebre punctata; antennis gracilibus coxas intermedias superantibus, articulis 2° et 3° subæqualibus, singulo 4° fere dimidio minore, 2 ultimis æqualibus; prothorace latitudine paulo longiore, convexiusculo, lateribus evidenter (in ♀ magis) ampliatis, intra basim et intra apicem perspicue sinuatis, angulis anticis rotundatis, posticis divaricatis; scutello oblongo; elytris prothorace valde latioribus, post medium attenuatis, antèrè subtiliter punctato-striatis; tarsis articulo 4° angustiore præcedente sesqui minore. — Long. 9 millim. — Lat. 2-2 1/4 millim.

Très-voisin encore des variétés pâles et à élytres sans taches de l'*A. vittatus* par la conformation des tarses dont les derniers articles sont sublamellés, avec le 4° relativement petit et le 2° article des antennes ou au moins égal au 3° ou non visiblement plus court; la forme est bien plus allongée, le prothorax d'un tiers plus étroit que les élytres; les antennes, à articles presque filiformes, atteignent le milieu du métasternum chez la ♀ et se prolongent encore plus bas chez le ♂; le prothorax un peu arrondi dans son milieu latéral chez le ♂, l'est très-sensiblement chez la ♀; il est notablement sinué avant le sommet et avant la base (♂ ♀); les angles antérieurs sont bien plus étroitement arrondis, les postérieurs très-sensiblement divergents; l'écusson, aussi large que long chez l'*A. vittatus*, est ici évidemment plus long que large; enfin les stries sont très-fines, presque superficielles dans leur premier tiers, et les intervalles couverts d'un pointillé assez fin mais très-net et serré. La ♀ est peu différente du ♂; elle a les antennes un peu plus courtes et le prothorax plus dilaté latéralement.

Très-distinct de l'*A. puncticollis* par la proportion des articles des antennes, le prothorax dilaté latéralement, la finesse des stries, la ponctuation médiocrement serrée.

Hautes-Alpes (ma collection).

15. **Athous Grandini** Desbrochers des Loges, nov. spec.

♂ *Elongatus*, testaceus, subtus plus minusve brunneus; fronte parum impressa, haud excavata, antice subtruncata rubra; oculis sat prominulis; antennis obscure-ferrugineis, articulis elongatis, 3^o 2^o subæquali, 4^o que angustiore et fere duplo brevior; ultimo præcedenti subæquali; prothorace rubro, medio infuscato convexo, parallelo, lateribus haud perspicue ampliato, latitudine longiore, antice perparum attenuato, angulis anticis hebetatis, extus non prominentibus; posticis infra subtruncatis apice acutis vix divaricatis, non carinatis; elytris subdepressis a medio modice attenuatis, minus tenuiter striato-punctatis, interstitiis convexiusculis, angustis; sutura margineque exteriori longitudinaliter brunneis; tarsorum articulo 4^o præcedente fere duplo minore. — Long. 8-9 millim. — Lat. 2 1/2 millim.

Béziers. J'en ai reçu plusieurs exemplaires de M. Grandin de l'Épervier.

Très-distinct du *Sinuatocollis* par son front peu fortement impressionné ou presque plan, les articles 2 et 3 des antennes presque égaux, courts et arrondis au sommet, au lieu d'être en cône allongé, et le dernier égal au précédent ou à peine plus court; le prothorax moins carré, très-différemment sinué latéralement, convexe dans son milieu; les élytres deux fois et demie seulement aussi longues que le prothorax, moins longuement parallèles, etc. L'*A. vittatus*, dont il est voisin, a les antennes noirâtres à premiers articles allongés, les yeux bien moins saillants, le prothorax moins étroit, à angles postérieurs assez divergents, moins aigus, les élytres moins courtes, etc. L'*A. strictus*, que je ne connais pas, doit s'en rapprocher bien davantage; mais, d'après la description, la taille est moindre, la forme plus étroite, les yeux moins saillants, les angles postérieurs du prothorax divergents, le prothorax rougeâtre seulement sur les côtés, les élytres un peu élargies après le milieu, etc.

16. *Athous sinuato-collis* Desbrochers des Loges (1869).

♂ *Elongatus*, *subparallelus*, *testaceus*, *fusco-variegatus*, *griseo-pubescentis*; *capite crebre fortiter punctato*; *fronte ferruginea late excavata, antice vix arcuata*; *oculis modice prominulis*; *antennis elongatis sat gracilibus*, *articulo 3° 2° sesqui longiore 4° que paululum brevior*, *ultimo elongato præcedente evidenter longiore*; *prothorace crebre punctato, basi apiceque rubro marginato*; *latitudine paulo longiore, lateribus bisinuato-angulis anticis obtusis extus productis, posticis divaricatis recte dentatis, haud carinatis*; *elytris depressis, post tertiam partem vix attenuatis, thorace triplo longioribus et ultra, tenuiter striato-punctatis*; *interstitiis subconvexis, sutura margineque exteriori longitudinaliter obscurioribus*; *tarsorum articulo 4° 3° multo angustiore fere duplo brevior*. — Long. 9 1/2 millim. — Lat. 2 1/2 millim.

Mont-Dore (Auvergne), où j'ai pris cette espèce sur les sapins.

Elle appartient à la section I^e, s.-section II du système de M. Candèze. Son front excavé la rapproche de l'*A. difficilis*, dont elle est bien distincte, outre la coloration, par le front nullement avancé au milieu, les antennes ferrugineuses, à 2^e article plus allongé, les angles antérieurs prothoraciques avancés en dehors; elle se rapproche de l'*A. virgatus* Reiche (*Subtruncatus* Muls.) par son front déprimé et son système de coloration; sa forme est bien plus allongée, ses élytres très-parallèles au lieu d'être visiblement acuminées; les antennes, bien moins robustes, ont le 2^e article d'un tiers plus court que le 3^e, tandis qu'ils sont presque égaux chez l'*A. virgatus*; les angles antérieurs du prothorax sont plus saillants en dehors et bien plus arrondis, les postérieurs plus divergents, nullement arrondis et presque terminés par une petite dent. L'*A. strictus* a les articles 2 et 3 subégaux, le front à peine impressionné, etc.

17. *Atheus depressifrons* Desbrochers des Loges (1869).

Oblongus, minus elongatus rufo-brunneus, thorace sapius obscuriore; fronte excavata, antice subtruncata; antennis filiformibus, articulo 3° 2° sesqui longiore; prothorace latitudine longiore (♂ ♀), apice magis attenuato, densissime punctato, angulis posticis apice truncatis, non divaricatis, non carinatis. — Long. 7-8 millim. — Lat. 1 2/3 millim.

Oblong, médiocrement allongé, variant du brun-foncé au ferrugineux assez clair, avec les pattes et les antennes ordinairement moins foncées, les élytres plus ou moins rembrunies latéralement et le prothorax ordinairement brun, parfois rouge-ferrugineux; très-finement pubescent de gris fauve.

Tête subtransverse; front marqué d'une large dépression qui fait paraître le rebord relevé latéralement, ce rebord abaissé un peu dans son milieu; à peine arrondi, subtronqué antérieurement, à angles latéraux non saillants, émoussés, à ponctuation assez forte et assez serrée.

Antennes médiocres, subfiliformes, finement pubescentes, dépassant un peu seulement les angles postérieurs du prothorax, à articles deux fois plus longs que larges, plus ou moins obconiques; 2° article d'un tiers à peine plus court que le suivant, qui est lui-même d'un tiers environ plus court que le 4°; dernier article à peine plus long que le précédent; chez les femelles même relation dans la longueur des articles, mais ceux-ci plus larges, moins déliés et formant une tige submoniliforme.

Prothorax manifestement plus long que large (♂), à peine plus long que large (♀), beaucoup plus bombé, évidemment arrondi latéralement, par conséquent plus fortement rétréci aux extrémités chez ce dernier sexe; paraissant subdéprimé, presque parallèle latéralement jusqu'à l'extrémité latérale des angles postérieurs chez le ♂; angles postérieurs très-courts, émoussés, non ou à peine divergents, n'embrassant pas les élytres.

Elytres un peu plus larges que le prothorax, à épaules

découvertes, arrondies; un peu convexes, subparallèles latéralement, à peine élargies en arrière, arrondies, très-peu acuminées au sommet; stries assez fines, les intervalles très-légèrement convexes, légèrement ridés, couverts d'un pointillé bien visible, très-fin, très-serré.

Pattes grêles, à 4^e article des tarses très-embotté par le précédent sous lequel il disparaît presque complètement.

Corse. M. Raffray m'a communiqué plusieurs exemplaires de cette espèce.

Elle appartient à la section I^{re}, s.-section II de M. Candèze, par la petitesse du 4^e article des tarses, etc. Les angles postérieurs prothoraciques dépourvus de carène, non visiblement divergents, le front excavé, le prothorax plus long que large, plus étroit au sommet qu'à la base, le 3^e article des antennes plus long que le 2^e (mais de un tiers à peine), sont des caractères plus que suffisants pour distinguer facilement cette espèce des *A. longicollis* et *vittatus*, entre lesquels elle doit prendre place. L'*A. diffilis*, qui a le front excavé, a le bord de cette partie sub-avancé au milieu, le 3^e article des antennes une demi-fois plus long que le 2^e, etc.

18. *Athous florentinus* (♀) Desbrochers des Loges, nov. sp.

Piceus, subopacus, pedibus dilutioribus; fronte vix arcuata late impressa; antennis ab articulo 4^o subdentatis, 2^o 3^o dimidio brevioribus; prothorace convexo postice profunde impresso, angulis posticis intus carinatis divaricatis; clytris minus profunde striato-punctatis; tarsorum articulis 2-3 lamellatis. — Long. circiter 15 millim.

Assez allongé, d'un brun de poix peu luisant, avec les antennes, le bord réfléchi des élytres, les sutures des parties inférieures et les pattes d'un brun-rougeâtre, ces dernières avec les cuisses plus foncées et les tarses plus clairs; pubescence jaunâtre à léger reflet doré, semi-couchée.

Tête plane, à ponctuation très-forte, serrée; front assez largement et profondément impressionné, subtronqué en avant.

Antennes dépassant un peu la base du prothorax,

pubescentes, faiblement dentées à partir du 4^e article seulement; articles 3-7 subégaux, 2^e de moitié plus court que le 3.

Prothorax assez bombé, très-obsolètement sillonné, marqué vers son tiers postérieur d'une forte dépression transversale brusquement et sinueusement limitée en avant; médiocrement arqué latéralement, fortement sinué avant les angles postérieurs qui sont très-divergents et surmontés d'une carène fine, saillante, rapprochée du bord et s'évanouissant au tiers; à forte ponctuation très-serrée, subégale, plus faible postérieurement.

Ecusson presque aussi large que long.

Elytres de la largeur du milieu du prothorax, subparallèles d'abord, atténuées à partir du dernier tiers peu fortement; subconvexes, à stries externes formées de points plus gros et intervalles correspondants moins plans: tous assez densément pointillés.

Dessous très-densément ponctué, assez luisant.

Tarses à 2^e et 3^e articles lamellés.

Florence; rapporté par M. Bellier de La Chavignerie, qui me l'a communiqué.

Cet *Athous* a un peu l'aspect d'un *Cratonychus*; c'est la seule espèce d'Europe réunissant les caractères suivants: « Antennes subdentées seulement à partir du 4^e article et angles postérieurs du prothorax carénés et divergents. »

19. *Athous fallax* Desbrochers des Loges (1869).

Obscure-castaneus, thorace piceo, antennis, pedibus, margine inferiore elytrorum segmentorumque abdominis apice dilutioribus, fulvo pubescens; fronte late depressa antice in medio subemarginata, lateribus subangulata, crebre minus profunde punctata; prothorace subquadrato, lateribus plus minusve ampliato, creberrime punctato, obsolete sulcatulo; angulis posticis infra subtruncatis, a latere in femina subtiliter, in mare evidenter emarginatis, canaliculatis; striis vix perspicue punctatis; interstitiis sparsim tenuissime punctulatis; tarsorum articulo 4^e, 3^e vix sesquiminore. — Long. 11 1/2-13 millim. — Lat. (maris) 2 1/2; (feminæ) 3 3/4 millim.

♂ Assez étroit, allongé.

Front légèrement sinué au milieu.

Antennes à articles subtriangulaires, du double au moins aussi longs que larges; 2^e d'un tiers plus court que le 3^e; 4^e d'un tiers plus long que le précédent, visiblement plus large que les autres, arrondi en se dilatant sur sa tranche externe.

Prothorax à peine arrondi latéralement mais visiblement sinué avant le sommet et avant la base, non ou à peine plus long que large, médiocrement convexe.

Ecusson oblong.

Elytres subparallèles, un peu élargies en arrière, subacuminées ensuite.

♀ Bien plus large, médiocrement allongée.

Front largement, peu profondément échancré au milieu, à côtés obliquement tronqués faisant paraître les deux extrémités anguleusement subavancées, un peu relevées.

Antennes submoniliformes, à articles épais, à peine plus longs que larges; le 2^e à peine plus court que le 3^e, qui est un peu plus long que le 4^e; tous plus ou moins dilatés en s'arrondissant extérieurement (surtout le 4^e).

Prothorax très-convexe, évidemment arrondi dans son milieu et rétréci en avant et en arrière, presque transversal.

Ecusson peu allongé, arrondi en arrière et tronqué à la base.

Elytres sensiblement dilatées après le premier quart, obtusément atténuées au sommet.

Alpes françaises (ma collection).

Très-distinct de l'*A. Dejeani* par la forme du front, la ponctuation plus serrée et la conformation des antennes de la ♀.

20. *Athous castanescens* Muls. et Guill. Op. Ent. VI, p. 27.

—Cand. monogr. p. 480 (♂).

♀ Ce sexe est resté jusqu'ici inconnu; ou il est extrêmement rare, ou il a été confondu par les auteurs précités avec le même sexe de l'*A. Dejeani* auquel il ressemble beaucoup. En voici le signalement :

Long. 14-15 millim. — Larg. 4 1/2 millim.

Tout le corps d'un brun de poix, à l'exception des élytres qui sont d'un ferrugineux foncé ainsi que l'extrémité des angles postérieurs du prothorax, les tibias, au moins en partie, et les tarsi.

Front arqué en avant, marqué d'une impression transversale peu profonde avant le rebord et d'une autre subarrondie plus accusée en arrière, à forte ponctuation assez peu serrée.

Antennes noires, avec la base des articles étroitement ferrugineuse, n'atteignant pas tout-à-fait le sommet des angles prothoraciques postérieurs, à articles allongés peu épais; 2^e un peu moins de moitié plus court que le 3^e, celui-ci d'un tiers environ plus court que le 4^e et subégal au 5^e, dernier subarticulé vers son dernier tiers.

Prothorax aussi long que large, à peine plus large à l'extrémité de ses angles antérieurs qu'à la saillie des yeux, ces angles médiocrement émoussés; très-convexe, sensiblement arrondi latéralement et rétréci en arrière, à angles postérieurs non divergents, tronqués en dessous, terminés par un angle droit, obsolètement échancrés en dehors; obsolètement sillonné longitudinalement, à points simples, inégaux, assez écartés, un peu plus abondants sur les côtés en avant.

Ecusson suboblong, pointillé.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, subparallèles, un peu élargies après le premier tiers, un peu acuminées postérieurement; stries étroites peu distinctement ponctuées; intervalles à peu près plans.

La réunion des caractères tirés de la forme des antennes (bien plus minces que chez l'*A. Dejeani*), de la proportion de leurs articles, de la forme du front, de la ponctuation inégale, peu serrée du prothorax, de la taille et des couleurs, permettront de distinguer cette espèce de ses congénères.

Hautes-Alpes (ma collection).

21. *Agriotes infuscatus* Desbrochers des Loges, nov. spec.

Elongato-subparallelus nigro-subopacus, pedibus ferrugineis, fulvo-tomentosus; fronte truncata; antennis subdentatis, articulis 2^o 3^oque subæqualibus, ultimo præ-

cedenti vix æquali, anguste acuminato ; prothorace subquadrato, angulis posticis divaricatis, productis, longitudinaliter sulcatulo, dense sat tenuiter punctato ; striis vix impressis, interstitiis vix perspicue punctulatis ; coxis posticis extus parum attenuatis. — Long. 9 millim. — Lat. 2 1/4 millim.

Allongé, subparallèle, peu convexe, d'un noir presque mat sur le prothorax et le dessous du corps ; élytres d'un ferrugineux rougeâtre-obscur, avec la suture vaguement rembrunie ; antennes, surtout leur base et les pattes, d'un ferrugineux rougeâtre assez clair ; couvert d'une pubescence d'un gris fauve assez dense.

Tête subtransverse, régulièrement convexe, densément médiocrement ponctuée ; front assez largement avancé en carré transverse, tronqué au sommet ; carène des rebords latéraux s'avancant un peu sur le milieu du front ; mandibules évidemment atténuées vers le sommet.

Antennes peu grêles, d'un ferrugineux peu clair, finement pubescentes, dépassant un peu les angles postérieurs du prothorax, faiblement dentées en scie extérieurement, leurs articles un peu renflés vers le sommet, 2^e article à peine plus court que le suivant ; 4^e un peu plus long que les autres ; dernier article à peine aussi long que le précédent, subparallèle dans ses deux premiers tiers, atténué en pointe aiguë au sommet.

Prothorax guère plus long que large, à peine arrondi en avant, subparallèle latéralement au-dessus des angles postérieurs qui sont évidemment divergents, embrassant un peu les élytres, échancrés en dessous avant la pointe extrême qui est assez grêle ; évidemment plus étroit au sommet qu'au dessus des angles postérieurs ; sillonné d'un bout à l'autre, mais peu profondément ; à ponctuation dense, médiocre. Ecusson oblong.

Elytres de la largeur du prothorax à la base, près de trois fois aussi longues que lui, parallèles dans leurs deux premiers tiers, atténuées peu à peu de ce point au sommet qui est légèrement acuminé ; stries extrêmement fines, presque superficielles ; intervalles très-plans, à pointillé serré, visible seulement à un fort grossissement ; hanches posté-

rieures non brusquement dilatées à leur partie interne, d'un tiers à peine ou d'un quart plus larges à cet endroit qu'extérieurement.

Dessous un peu luisant, assez densément et peu profondément ponctué ; bord latéral des segments abdominaux et sommet anal étroitement ferrugineux.

Mingrelie. Découvert par M. Th. Deyrolle.

De nombreux caractères le distinguent sans peine de l'*A. ustulatus* dont il se rapproche par la forme des hanches postérieures.

22. *Agriotes sputator* Lin., var. *Melanocephalus* Desbr.

D'un roux ferrugineux brillant, presque glabre sur le prothorax et les élytres, extrémité de l'abdomen de cette dernière couleur ; le reste du dessous plus ou moins brunâtre ; tête d'un noir foncé brillant ; pattes et antennes d'un testacé pâle ; ces dernières à 3^e article seulement un peu plus court que le 2^e et le 4^e ; prothorax à ponctuation assez espacée ; à angles postérieurs très-aigus, non sinués latéralement et non divergents ; élytres à pointillé médiocrement serré, bien visible ; hanches postérieures plus arrondies vers leur dilatation inféro-interne.

Allier, un seul exemplaire (ma collection).

Les différences signalées ne me paraissent pas suffisantes pour élever à la dignité d'espèce l'unique individu dont il s'agit.

Je ne m'explique pas que M. Candèze ait éloigné cette espèce de l'*A. brevis* et l'ait placée dans la section renfermant des *Agriotes* à hanches subparallèles ; ces organes sont ici notablement rétrécis extérieurement, bien qu'ils conservent une longueur appréciable à cet endroit.

23. ♂ ♀. *Agriotes meridionalis* (♀) Desbrochers des Loges (*attenuatus* ♂) (1869).

Elongatus, in ♂ *postice acuminatus*, in ♀ *subparallelus*, *niger aut brunneus*, *dense subvirescenti minus tenuiter tomentosus*; *fronte antice truncata*; *antennis rubiginosis*, *articulo 2° 3° sesqui-breviore*; *prothorace*

longe sulcatulo, lateribus sinuato, angulis posticis porrectis, paulo divaricatis, longius carinatis: coxis posticis extus vix angustioribus postice in medio parum sinuatis. — Long. 10-12 millim. — Lat. (♂) 2 1/2-2 2/3 millim. — (♀) 3 1/4-3 1/2 millim.

♂ Allongé, peu convexe, noir ou brun-ferrugineux foncé, presque mat, pattes et trochanters, souvent une bordure latérale étroite aux segments abdominaux et les antennes d'un testacé plus ou moins clair, parfois translucide; les cuisses quelquefois brunâtres; couvert d'une pubescence assez dense, gris-verdâtre ou blanchâtre en dessus.

Tête presque plane, densément ponctuée; front obtrapezoïdal, à carènes latérales avancées un peu sur sa partie supérieure.

Antennes n'atteignant pas tout-à-fait le sommet des angles postérieurs du prothorax, assez grêles, un peu atténuées de la base au sommet; 1^{er} article plus long que les deux suivants réunis; 2^e d'un tiers plus court que le 3^e, celui-ci évidemment plus court que le 4^e; ces articles subobconiques, formant une tige médiocrement dentée extérieurement; dernier article linéaire, acuminé au sommet, évidemment plus long que le précédent; quelques cils peu nombreux au sommet des articles.

Prothorax presque carré, assez fortement rétréci en s'arrondissant dans son premier tiers antérieur, subparallèle postérieurement, légèrement sinué latéralement avant les angles postérieurs; un sillon longitudinal assez large et bien marqué en arrière, obsolète en avant; angles postérieurs très-prolongés, à peine divergents, très-aigus, surmontés d'une carène très-marquée, subparallèle au bord externe et prolongée au-delà du tiers; une autre interne, peu accusée et bien plus courte; ponctuation analogue à celle de la tête.

Ecusson oblong, assez grand.

Élytres subparallèles dans leur première moitié, obliquement rétrécies de ce point au sommet et visiblement acuminées vers celui-ci; stries bien marquées, médiocrement profondes, à intervalles inégaux, plans, densément ponctués-rugueux.

Hanches un peu plus larges dans leur moitié interne (d'un quart environ), peu fortement sinuées dans leur milieu.

♀ Plus grande, beaucoup plus large et plus convexe en dessus; l'abdomen beaucoup plus bombé; les angles postérieurs du prothorax tombant droit latéralement, nullement divergents; les élytres plus longuement parallèles, un peu élargies avant le dernier tiers antérieur, atténuées seulement après celui-ci, bien moins sensiblement et à peine acuminées au sommet.

L'exemplaire de ce sexe, que j'ai sous les yeux, est couvert sur les élytres d'une pubescence très-courte subsquamiforme, à légers reflets argentés; cette particularité est sans doute accidentelle.

Hautes-Alpes, Savoie, Isère (collections Abeille de Perrin, la mienne).

Bien distinct de l'*A. ustulatus* par les différences marquées que présentent les deux sexes, les élytres très-acuminées du ♂, la pubescence plus abondante, les hanches postérieures non sensiblement échancrées au milieu de leur tranche externe, le sillon prolongé du prothorax et la brièveté du 2^e article des antennes.

24. *Agriotes brevisculus* Desbrochers des Loges (1869).

Oblongo-subovatus, brunneus, nitidiusculus, antennis, pedibus elytrisque basi testaceis; tenuissime griseo-tomentosus; fronte arcuatim in medio porrecto; antennis articulo 2° 3° sesqui-breviore et ultra; prothorace oblongo, tenuiter inæqualiter punctulato, angulis posticis brevibus, truncatis; elytris lateribus subarcuatis apice parum acuminatis, parum profunde minus anguste punctato-striatis. — Long. 4 1/2 millim. — Lat. vix 1 1/2 millim.

Oblong, subovalaire, médiocrement allongé, d'un brun de poix assez luisant, avec les antennes et les parties de la bouche, les pattes et une tache subarrondie envahissant les épaules à la base des élytres, plus ou moins ferrugineux.

Tête à pointillé extrêmement fin et serré ainsi que le prothorax sur lequel on remarque, en outre, une série de points plus forts.

ABEILLE, t. VII, 1870.

12

Front avancé au milieu en une pointe obtuse, et rebordé en avant.

Antennes assez grêles à peine dentées, à 2^e article évidemment plus court que le 3^e, le dernier subégal au précédent.

Prothorax oblong, à peine aussi long que large, un peu rétréci en arrière à partir du milieu, non visiblement arrondi latéralement, assez bombé; à angles postérieurs courts, nullement divergents et obliquement subtronqués au sommet, non carénés en dedans, avec une strie latérale assez allongée; sutures latérales très-repliées en-dessous.

Ecusson sillonné.

Elytres de même largeur que le prothorax, subconvexes, couvertes d'un très-fin duvet grisâtre peu dense; médiocrement atténuées en arrière, à stries formées de points, assez larges mais peu profondes; intervalles à pointillé presque indistinct.

Pattes grêles, à cuisses rembrunies.

Sardaigne (ma collection).

Cette espèce, bien tranchée, appartient, par la forme du front, au genre *BETARMON* de M. v. Kiesenwetter, sous la dénomination duquel M. Candèze a cru ne devoir comprendre que le seul *B. bisbimaculatus* qui, en effet, présente, en outre, certains caractères qui lui sont propres; mais les autres espèces à front conformé de même me semblent disparates dans le genre *AGRIOTES* proprement dit, et je crois préférable de les réunir dans un genre à part pour lequel je proposerai le nom de *METOPUS*.

25. *Haploenemus Koziorowiczi* Desbroch., n. sp.

Oblongo-elongatus, subviridi-æneus, ore, antennarum articulis 3 primis pedibusque totis margineque elytrorum, rufis; parcius griseo-hirtus, sat tenuiter minus dense punctatus; antennis ab articulo 4^o modice serratis. — Long. 4 1/2 millim. — Lat. 1 1/2 millim.

Oblong-allongé, d'un bronzé à peine verdâtre pas très-foncé; parties de la bouche, 3 premiers articles des antennes, toutes les pattes ainsi que le pourtour extérieur des

élytres d'un ferrugineux rougeâtre ; à pubescence grisâtre irrégulière, dressée, assez longue, mais peu fournie sur tout le dessus.

Tête un peu plus étroite que le prothorax à son bord antérieur, un peu moins large seulement que la moitié de la base de ce segment, très-peu convexe ; vertex marqué d'une fossette obsolète ; deux impressions plus profondes en avant, sans dépression évidente entre elles ; ponctuation assez fine, peu serrée.

Antennes faiblement dentées à partir du 4^e article, brunâtres, à l'exception des premiers articles.

Prothorax un peu moins de deux fois aussi large que long, régulièrement et sensiblement arqué latéralement, ce qui le rend ainsi presque également rétréci à ses deux extrémités ; à angles postérieurs largement arrondis, les antérieurs assez obtus mais plus marqués ; assez convexe, à ponctuation médiocre, peu serrée, à rebord latéral visible en dessus, obsolètement crénelé.

Elytres égalant près de trois fois le prothorax en longueur, un peu plus larges que lui aux épaules, subparallèles dans leurs deux premiers tiers, à peine élargies en arrière, arrondies au sommet, assez longuement déhiscentes à la suture, à rebord sutural mince mais visible dans toute son étendue ; transversalement impressionnées dans leur premier tiers antérieur, subconvexes, à peine rugueuses, couvertes d'une forte ponctuation profonde, assez espacée, surtout au milieu ; épaules saillantes à angle émoussé ; gouttière latérale n'atteignant pas l'angle sutural ; rebord obsolètement denticulé.

Cette espèce, dont je ne connais que la ♀, a été trouvée aux environs de Bonifacio par M. Kozirowicz, à qui nous devons déjà plus d'une découverte intéressante.

Elle appartient à la 3^e section (AAA) des *Haplocnemus* de MM. Rey et Mulsant, et doit prendre place à côté du *Calidus*, à cause de son système de coloration ; mais elle en diffère par la ponctuation fine sur la tête, assez fine sur le prothorax et plutôt espacée que serrée ; peu rapprochée également sur les élytres ; la couleur des cuisses qui sont entièrement rousses, ainsi que les hanches et les trochanters, au lieu d'être d'un noir de poix submétallique.

26, *Anthicus constricticollis* Desbrochers des Loges, nov. spec.

Oblongo-elongatus, ater obsolete tomentosus, antennis basi, tibiis tarsisque pallide testaceis; capite transverso postice subtruncato; prothorace transverso in medio valde, abrupte constricto, anterius valde dilatato, basi profunde fossulato; elytris depressis, lateribus vix arcuatis, subtiliter punctulatis. — Long. 2 1/2 millim. — Lat. 2/3 millim.

Oblong, d'un noir brillant, avec les articles des antennes 2-4, les tibias et les tarses d'un testacé pâle; premier article des antennes, palpes et cuisses brunâtres; pubescence grisâtre très-fugitive.

Tête subtransverse, bombée, à pointillé extrêmement fin, subtronquée en arrière; yeux un peu proéminents.

Prothorax transversal, un peu plus large que la tête dans sa partie dilatée, très-fortement arrondi latéralement dans sa moitié inférieure, très-brusquement étranglé en arrière après cette dilatation et presque de moitié plus étroit en cet endroit; médiocrement dilaté de nouveau ensuite avant la base qui est étroitement rebordée, marquée de chaque côté d'une profonde fossette,

Elytres de moitié plus larges que la base du prothorax, à épaules arrondies, évidemment échancrées ensemble, très-peu arquées latéralement, et assez obtuses au sommet; couvertes d'un pointillé extrêmement fin, presque superficiel.

Algérie, sans localité précise (ma collection).

Cette espèce doit prendre place à côté de l'*A. caliginosus*; elle en diffère par les couleurs, la tête plus carrée en arrière, le prothorax bien plus transversal, fortement et plus brusquement rétréci dans sa moitié postérieure et plus largement dilaté ensuite avant la base, à fossette latérale bien plus accusée; les élytres presque parallèles, beaucoup plus longues. Elle se rapproche davantage, pour la coloration, des *A. ocreatus* et *olivaceus*, mais la forme du prothorax l'en éloigne beaucoup.

27. *Doreadion sutura-alba* Desbrochers des Loges (1869).

Oblongo-subelongatus, niger in thorace subopaco, in elytris nitidiusculus, antennarum basi pedibusque ferrugineis; prothorace capiteque longitudinaliter sulcatulis (sulco obsolete albescente); illo transverso subinæqualiter rugoso-punctato, lateribus acute dentato; elytris parce punctatis; secundum suturam linea albido-tomentosa postice valde dilatata ornatis. — Long. 12 millim. — Lat. 4 millim.

Oblong, subovale, d'un noir assez brillant, avec le premier article des antennes et les pattes d'un rouge ferrugineux; tarsi d'un ferrugineux brunâtre.

Tête à grosse ponctuation peu serrée, traversée dans toute sa longueur par un fin sillon longitudinal prolongé sur le prothorax et couvert par une ligne blanchâtre obsolete; à peine tuberculeuse à la base des antennes.

Antennes robustes, à articles un peu épaissis au sommet.

Prothorax très-grossièrement, assez densément, ponctué; muni vers sa moitié latérale d'une épine médiocre, légèrement recourbée en dessous.

Ecusson assez grand, semi-circulaire.

Elytres oblongues-ovales, à épaules très-peu marquées, très-obtusément atténuées vers le sommet, où elles sont presque tronquées; ponctuation très-forte, inégale; quelques points plus gros subsérielement disposés dans la première moitié basilaire; ornées sur la suture d'une large bande formée d'un duvet blanchâtre, peu à peu élargie vers le sommet, couvrant toute l'extrémité et remontant le long de la marge externe jusqu'à l'épaule en s'atténuant un peu.

Gallipoli.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette remarquable espèce, qui m'a été donné par M. P. Gandolphe. La bande suturale des élytres, élargie en arrière, ne permet de la confondre avec aucune autre; elle me paraît devoir se placer dans le voisinage du *D. rufipes*.

28. **Phytœcia algerica** Desbrochers des Loges (1869).

Elongata, postice evidenter attenuata, nigra, subopaca, femoribus omnibus postice, tibiis anticis segmentorumque abdominis basi 1 vel 2 ultimis rubris; capite latitudine thoracis, obsolete sulcato; antennis validiusculis versus apicem non attenuatis, longitudine corporis paulo brevioribus; prothorace valde transverso, in medio sublineatim rubro-maculato; elytris crebre punctatis, subdepressis, apice evidenter emarginatis.— Long. 8 1/2-10 1/2 millim. — Lat. 1 2/3-2 1/3 millim.

Assez large, suballongée, noire, avec une légère teinte ardoisée, produite en grande partie par une fine pubescence grisâtre un tant soit peu relevée sur les élytres; une tache oblongue n'atteignant pas tout-à-fait la base et le sommet sur le milieu du prothorax; 2^e moitié de toutes les cuisses, tibias antérieurs et dernier arceau de l'abdomen à la base, en dessus et en dessous (deux derniers supérieurs chez le ♂), d'un rouge-orangé; sommet des cuisses postérieures et quelquefois des intermédiaires maculé de noir.

Tête grossièrement ponctuée, faiblement impressionnée sur le front et sans sillon bien apparent.

Antennes prolongées environ jusqu'aux 4/5 des élytres, robustes et non visiblement atténuées postérieurement.

Prothorax très-transversal, à peu près de la largeur de la tête, peu dilaté latéralement, à peine gibbeux dans son milieu.

Elytres à épaules très-proéminentes, couvertes d'une punctuation régulière assez forte et assez serrée, fortement échancrées au sommet, avec l'angle externe prolongé en une pointe aiguë très-visible, parfois légèrement impressionnées longitudinalement, ce qui fait paraître la suture un peu relevée.

Algérie (Bône). Ma collection en renferme trois exemplaires.

Cette espèce a les plus grands rapports de coloration avec les *P. lineola* et *virgula*; elle diffère de toutes deux par la taille plus grande, la forte échancrure des élytres,

leur ponctuation plus forte et plus serrée et les antennes bien plus robustes, non atténuées vers l'extrémité; elle se distingue, en outre, de la *P. virgula* par le prothorax bien plus transversal, et de la *P. lineola* par la forme bien plus allongée.

29. **Leptura globicollis** Desbrochers des Loges, nov. spec.

♂ *Niger, elytris rubris interdum obscurioribus, apice late, sutura anguste punctoque discoidali medio in singulo nigris, subtus cinereo, supra fulvo-brunneo pubescens; capite mediocri, collo angusto thoraci annexo; antennis filiformibus, articulo 1° 3° subæquali, ultimo postice constricto præcedente dimidio longiore; prothorace globoso, subtransverso, postice anguste constricto, angulis vix prominentibus, parum profunde punctato; elytris a basi fere ad apicem sensim attenuatis, crebre minus profunde punctatis, apice separatim obtusis oblique vix truncatis; tarsorum articulo 1° 2 sequentibus perspicue longiore.*

♀ *Lator, elytris postice minus attenuatis; antennis sat brevibus validiusculis, articulo ultimo cylindrico, postice oblique attenuato.*— Long. 14-15 millim.—Lat. 3 1/2-5 1/2 millim.

Cette espèce, par les dispositions de ses couleurs, rappelle la *L. bipunctata* et peut, au premier abord, être confondue avec elle. Elle s'en éloigne manifestement par le premier article des antennes subégal au troisième au lieu d'être visiblement plus court, la forme du dernier chez le ♂, la tête à sillon longitudinal obsolète, évidemment plus étroite que le prothorax; celui-ci subglobuleux, très-arrondi latéralement et un peu plus large que long au lieu d'être suballongé, peu dilaté sur les côtés et plus long que large, brièvement impressionné transversalement avant la base avec les angles postérieurs non ou à peine relevés; la ponctuation de ce segment et surtout des élytres fine comparativement; le segment anal inférieur subtronqué (♂), les articles des tarsi bien plus allongés; enfin, la pubescence bien plus touffue en dessous et sur les parties antéro-supérieures et d'un brun à peine mélangé de fauve.

Kustendjé (Turquie). J'en ai vu une dizaine d'exemplaires des deux sexes, rapportés par le frère de notre collègue, M. Sénac.

30. *Clythra* (*Titubæa*) *algerica* (♂) Desbrochers des Loges, nov. spec.

Oblonga, latior, parum elongata, nigra, subtus argenteo-sericea; prothorace et scutello læte fulvis, immaculatis; elytris flavis, singulo punctis quatuor (2, 2) oblique positis, nigris; mandibula sinistra longiori, acutissima; pedibus anticis elongatis, tibiis valde curvatis. — Long. 10 1/2 millim. — Lat. 4 2/3 millim.

J'ai à peu près calqué la diagnose ci-dessus sur celle de la *C. laticollis* de M. Lacordaire. Mon espèce répond assez bien, en effet, à la description de ce savant, à part les exceptions ci-après :

La tête est entièrement noire et n'est pas uniformément plane jusqu'au niveau des antennes, mais bien évidemment impressionnée de chaque côté de la ligne médiane (ces impressions pubescentes), laissant légèrement saillir entre elles une étroite ligne longitudinale; le prothorax n'est pas absolument lisse: il est évidemment ponctué, à points espacés peu profonds mais très-visibles, surtout dans les deux impressions de la base. Le dessous est noir, à l'exception du thorax qui conserve la même couleur qu'à sa partie supérieure; la base des hanches antérieures et les flancs sont roussâtres; les antennes ont les quatre premiers articles ferrugineux, les trois ou quatre suivants tachés de noir à leur partie inférieure, les autres presque totalement noirs.

Algérie, sans localité précise (ma collection).

31. *Clythra* (*Titubæa*) *13-punctata* (♂) Desbrochers des Loges, nov. spec.

Oblonga, parum elongata, nigra, prothorace elytrisque fulvo-luteis, subtus argenteo-tomentosa; fronte media impressa; epistomate triangulariter emarginato; antennis

dilatatis ab articulo tertio dentatis; prothorace longitudine fere triplo latiore, obsolete disperse punctulato, nigro 5-punctato; scutello nigro, triangulari; elytro singulo punctis majoribus quatuor oblique digestis nigris.—Long. 7 $\frac{2}{3}$ millim. — Lat. 3 $\frac{3}{4}$ millim.

L'exemplaire ♂ que j'ai sous les yeux se rapproche beaucoup des *C. arabica* et *8-punctata*; il en diffère par les caractères suivants:

La tête est entièrement noire ainsi que le dessous du corps; le prothorax est orné de cinq petits points, deux de chaque côté, et un au milieu situé plus inférieurement, les trois plus médiaires figurant ainsi un triangle peu allongé; sur la tête, outre la dépression frontale, une fossette subponctiforme au milieu; mandibules régulièrement arquées; les antennes noires, à 2^e et 3^e articles seuls d'un testacé clair; le 4^e triangulairement transversal, à angle interne aussi avancé que celui du suivant, au lieu d'être bien moins fortement denté, subobconique (comme cela a lieu chez la *T. 8-punctata*); l'écusson du double plus grand que celui de cette espèce et de forme bien différente, en triangle allongé, tronqué au bout. La ponctuation des élytres disparaît par places sous de fortes rides transversales; elle est, du reste, très-peu profonde, presque obsolète.

Très-voisine de la *T. 8-punctata*, cette espèce s'en distingue aisément par la large dépression frontale, le labre profondément échancré, les points du prothorax, la ponctuation obsolète des élytres, les pattes entièrement noires; enfin la taille plus grande et la forme plus large.

Algérie, sans localité précise (ma collection).

32. *Clythra* (*Clythra*) *dissimilithorax* Desbrochers des Loges, nov. spec.

Oblongo-elongata, nigra, nitida, subtus argenteo-tomentosa; elytris fulvis nigro 3-punctatis, parum dense subtiliter punctatis; epistomate arcuatim emarginato; prothorace lævi margine late reflexo, angulis posticis late rotundatis, in ♂ atro, in ♀ rubro-fulvo, in utroque latere maculis duabus nigris contiguas, transversim digestis, notato. — Long. 12 millim. — Lat. 5 millim.

ABEILLE, t. VII, 1870. Mars.

♂ Oblong-allongé, pattes, antennes moins les quatre premiers articles qui sont plus ou moins ferrugineux, tête, prothorax, écusson et trois taches arrondies sur les élytres, l'une au-dessous de l'épaule, les deux autres après le milieu (l'interne plus grosse), contiguës, et formant ainsi une sorte de bande transversale d'un noir brillant. Dessous d'un noir presque mat, densément pubescent de grisâtre.

Front marqué d'une fossette, largement impressionné, grossièrement rugueux longitudinalement, et surmonté de chaque côté, au-devant des yeux, d'une proéminence lisse plus ou moins saillante, en pointe en avant; épistome échancré en demi-cercle.

Prothorax paraissant lisse, couvert d'un pointillé extrêmement fin, peu serré, largement rebordé en arrière, avec les angles postérieurs très-arrondis, sinué à la base de chaque côté de l'écusson; celui-ci fortement élargi en avant, subtronqué en arrière.

Elytres d'un jaune rougeâtre, à pointillé très-fin et espacé.

Pattes antérieures peu allongées, à deuxième article des tarses transverse, le troisième fendu dans un peu plus de sa moitié; bord du dernier segment abdominal uni, largement échancré en arc sur toute sa largeur et laissant ainsi saillir le sous-pygidium qui présente une cavité formée par une échancrure en arc renversé.

♀ Prothorax rouge, marqué sur le disque de deux taches noires oblongues-transverses se réunissant à une autre externe plus large et irrégulièrement disposée en sens inverse. Dernier segment abdominal marqué d'une profonde fossette, fortement échancré en arc; le segment sous-pygidial avancé dans cette échancrure.

Asie-Mineure (ma collection).

Cette espèce doit prendre place à côté de la *G. Valeriana*. On la reconnaîtra facilement à sa coloration, à sa fine ponctuation et à sa grande taille.

33. Clythra (Cheilotoma) Raffrayi Desbrochers des Loges
nov. spec.

Oblonga, brevior, cæruleo-nitida, thorace, suturae margine apiceque elytrorum læte fulvis; subtus albido

pubescens ; *fronte transversim profunde impressa* , *rugosa* ; *antennis violaceis articulo 3° testaceo* ; *prothorace lævi longitudine fere triplo latiore* ; *elytris subtiliter alutaceis distincteque punctatis*. — Long. 4 millim. — Lat. 2 1/2 millim.

♀ Oblongue , assez courte, d'un bleu verdâtre avec une pubescence assez dense, d'un blanc argenté en dessous ainsi que sur les pattes ; tête et élytres d'un beau bleu , ces dernières étroitement marginées de rouge-pâle le long de la suture et du bord externe, avec une grande tache de même couleur couvrant toute l'extrémité et remontant en forme de dôme vers la suture jusqu'au tiers postérieur ; prothorax entièrement de cette couleur.

Tête grande , aussi large que le prothorax en avant , marquée d'une forte dépression sur le front , rugueuse en cet endroit avec quelques rides en forme de rayons , presque lisse en arrière ; épistome très-faiblement échancré en arc.

Antennes peu épaisses, d'un beau violet, à 3° article ferrugineux ; paraissant un peu grisâtres à l'extrémité à cause de la pubescence ; 2° article subarrondi, 3° plus étroit, oblong, les autres un peu dilatés extérieurement, dernier article très-brièvement acuminé.

Prothorax plus de deux fois plus large que long, subtronqué au sommet, bi-sinué à la base qui est à peine prolongée dans son milieu en un lobe très-arrondi, étroitement rebordée ainsi que les côtés ; à rebord antérieur largement interrompu au milieu ; arrondi en demi-cercle latéralement , avec les angles antérieurs plus avancés que les postérieurs et bien moins arrondis que ceux-ci ; faiblement bi-impressionné transversalement de chaque côté du disque , plus convexe en arrière , à ponctuation presque nulle : une rangée de points seulement à la base.

Écusson en triangle subéquilatéral, évidemment caréné longitudinalement et finement chagriné.

Elytres à peine plus larges que le prothorax , sinuées latéralement après le premier tiers , un peu élargies ensuite , arrondies en demi-cercle , vues de dessus , dans leur ensemble ; séparément arrondies au sommet, rebordées dans leur pourtour ; à calus à peine saillant ; sans impression

intra-humérale; base rebordée plus largement au milieu et relevée en cet endroit; ponctuation bien visible, mais peu profonde et espacée, avec le fond très-finement ridé.

Pattes antérieures à peine plus longues que les autres; tibias légèrement arqués.

Corse.

Une seule femelle que M. Raffray a eu la générosité de m'offrir, bien qu'elle fût unique dans sa collection.

34. *Pachnophorus robustus* Desbrochers des Loges, nov. sp.

Oblongus, latior, æneus, nitidus, antennis pedibusque rubro-ferrugineis; capite longitudinaliter sulcatulo, inter oculos triangulariter impresso; prothorace subglobo, vix transverso, dense fortius punctato; elytris lateribus perspicue arcuatis, basi anguste evidenter marginatis, postice paulo minus profunde punctato-substriatis; interstitiis evidenter punctulatis seriatimque brevissime subobsolete pilosulis. — Long. 3-4 millim. — Lat. circ. 1 1/2 millim.

Cette espèce doit prendre place entre le *P. cylindricus* et le *P. Brucki* Fairm. Elle en diffère par sa forme bien plus convexe, moins allongée, la forte ponctuation presque rugueuse du prothorax, muni en arrière d'une petite carène obsolète; les stries bien marquées dans toute leur étendue, formées de gros points vers la base; les interstries moins lisses et très-visiblement pointillés; les élytres plus larges, à rebord basilaire très-accusé, bien que étroit; à épaules larges peu effacées, plus dilatées latéralement et plus obtuses au sommet. En outre, le vertex est marqué d'un sillon généralement bien accusé, prolongé en avant, et, entre les yeux, d'une impression en arc ou en triangle dont la pointe est dirigée en avant.

Sarepta (coll. Zuber-Hofer, la mienne).

35. *Gonioctena Grandini* Desbrochers des Loges, nov. spec.

Oblongo-subovata pallide testacea, sublævis, macula arcuata capitis, scutello maculaque confusa prothoracis

brunneis; *capite valde transverso, impresso, disperse punctato*; *prothorace valde transverso angulis posticis subrecte dentatis*; *elytris vix seriatim parum profunde confuse punctatis*. — Long. 6 millim. — Lat. 3 millim.

Oblong-ovalaire, médiocrement luisant, d'un testacé flave très-pâle, avec l'écusson, une tache irrégulière sur le milieu du prothorax et une bande transversale allant d'un œil à l'autre sur la tête, d'un brun-châtain; cette dernière plus foncée.

Tête transverse, deux fois plus large que longue, à peine convexe, à ponctuation éparsée, une faible impression latérale ponctiforme; yeux à peine saillants en arrière.

Antennes testacées, rembrunies postérieurement.

Prothorax deux fois aussi large que long, presque droit sur les côtés au-delà de sa première moitié, obliquement rétréci de ce point au sommet, sans angle appréciable; angles antérieurs un peu émoussés, postérieurs droits et assez pointus; à rebord extrêmement étroit latéralement et en avant, tout-à-fait nul en arrière; assez densément ponctué, à points plus grossiers latéralement.

Écusson marqué de quelques points au sommet, presque en demi-cercle.

Elytres à peine plus larges que le prothorax, subparallèles dans leurs deux premiers tiers, arrondies ensemble sans pointe avancée à leur sommet; couvertes d'une ponctuation assez fine, avec des stries subgémminées rapprochées et irrégulières; peu convexes sur le dos et insensiblement déclives en arrière; très-étroitement brunâtres le long de la suture et du bord externe en dedans de la portion réfléchie.

Pattes entièrement testacées.

Dessous du corps à ponctuation assez forte très-espacée au milieu.

Amélie-les-Bains. M. Kozirowicz m'a communiqué plusieurs exemplaires pris par Grandin de l'Eprevier.

Cette espèce se reconnaît sans peine à sa coloration particulière, à sa ponctuation très-fine et très-serrée comparée à celle des autres espèces. Ces caractères la distinguent au premier abord de la *G. pallida*; la ponctuation très-confuse

des élytres entre les séries striales, très-serrée sur le prothorax, ne permet pas de la confondre avec la *G. lineata* dont les stries sont distinctement géminées, avec les intervalles lisses.

36. ***Galeruca carinulata*** Desbrochers des Loges (1869).

Oblonga, griseo-subvirescens, pectore abdomineque basi brunneis; capite mediocri, longitudinaliter sulcatulo, grosse parce punctato, in medio nigro maculato; antennis nigris, articulis basalibus nigro-maculatis cunctis latitudine longioribus; prothorace valde transverso, angulis posticis obtusis, dentatis, in disco tri-impresso nigroque maculato, sat crebre punctato; elytris subparallelis, margine angusto, lateribus linea modice elevata instructis.—Long. 5 1/2 millim. — Lat. 2 1/2 millim.

Voisine de la *G. elongata* par la carène latérale de ses élytres, mais cette carène moins élevée; marge externe étroite, au lieu d'être largement relevée en canal; élytres non dilaté postérieurement. Tête et prothorax bien plus profondément impressionnés, ce dernier très-inégal, bien plus densément ponctué; les cuisses et l'extrémité des tibias sont tachés de brun avec les tarses de cette couleur, comme cela a lieu chez la *G. elongata*.

La *G. sareptana*, de même taille, lui ressemble un peu, mais le front est profondément sillonné, les derniers articles des antennes sont carrés ou subtransverses, le prothorax est marqué de quatre impressions profondes, et les élytres unicolores (au lieu d'être marquées comme chez notre espèce de deux bandes longitudinales plus foncées) n'offrent pas la moindre apparence de carène.

Sarepta. Je l'ai reçue de M. Zuber-Hofer, qui a eu la générosité de m'offrir l'unique exemplaire qu'il possédait.

37. ***Athous quadricollis*** Desbrochers des Loges, nov. sp.

Totus ferrugineus, parce griseo-pubescens, prothorace præsertim in disco obscuriore; fronte excavata margine antica recte vel trisinuatim truncata; oculis magnis,

globosis; antennis filiformibus thoracis basim exsuperantibus, articulis 3° et 4° subæqualibus, 2° brevioribus; prothorace quadrato, lateribus marginato vix ampliato, antice posticeque sinuato, dense punctato, obsoletissime canaliculato; angulis anticis rotundatis, posticis sat brevibus, extus ante apicem emarginatis, apice ipso subrectis, non carinatis; elytris thorace vix latioribus, triplo longioribus, subparallelis, postice parum attenuatis, parum profunde striato-punctulatis, interstitiis disperse punctulatis; tarsorum articulo 4° 3° subæquali. — Long. 11-12 millim. — Lat. 3-3 1/2 millim.

Isère.

Plusieurs exemplaires communiqués par M. Abeille de Perrin.

Cette espèce à peu près colorée comme l'*A. sylvaticus*, s'en rapproche, en outre, par la proportion des articles des antennes. Elle en diffère par les antennes dépassant notablement la base du prothorax, le prothorax à peine arrondi au milieu, aussi ou plus large que long, à angles postérieurs non ou à peine dirigés en dehors, les élytres non élargies d'une manière sensible, etc. Le front est très-excavé, à bord antérieur, en outre, abaissé, de sorte qu'il paraît, vu de derrière, subtronqué, parfois légèrement sinué en accolade avec les côtés des angles aussi avancés que le milieu, ou même un peu saillants, et subarqué si on l'examine la tête tournée vers soi. Certains exemplaires un peu plus larges, à prothorax plus transverse et moins étroit, me semblent appartenir au sexe ♀.

